

Le Sud-Ouest  
**Montréal**   
**Rapport de suivi des requêtes de citoyens**  
**Conseil d'arrondissement du 10 janvier 2012**

1) **Monsieur Daniel Monière** **12-5772** **CA 10 janvier 2012**

Demande des informations sur la demande de SRRR sur la rue Sainte-Marguerite, entre Saint-Antoine et Saint-Jacques, et déposée au BAM en août dernier. Il indique qu'il y a beaucoup de nouvelles constructions et en raison de la polyvalente et du bureau de poste à proximité, il n'a plus d'espaces de stationnement pour les résidents.

*Monsieur Sébastien Lévesque, directeur des Travaux publics, indique qu'il contactera le citoyen après s'être informé du statut du dossier.*

*Monsieur Érick Santana, directeur de l'arrondissement, donne des informations additionnelles sur le cheminement des dossiers de stationnements sur rue réservés aux résidents et rappelle que le processus est long et que cela prend au moins trois mois avant d'avoir une réponse.*

*Le maire indique que l'on communiquera avec lui et qu'il aura un suivi personnalisé de sa demande.*

➤ La direction des Travaux publics fera le suivi du dossier auprès du résident.

2) **Monsieur Derek Robertson** **12-5794** **CA 10 janvier 2012**

Rappelle qu'il y aura une rencontre d'information pour les citoyens concernant la coordination du dossier du CUSM le 24 janvier prochain au Centre Crowley. Il soulève une problématique de stationnement de plus en plus grande, notamment en raison d'utilisateurs du transport en commun qui stationnent leur véhicule aux abords du métro. De plus, il indique qu'il a des photos et vidéos de véhicules de Postes Canada stationnés sur la rue. Il demande si les promoteurs paient des sommes pour l'occupation du domaine public et qu'il s'inquiète de la sécurité en cas d'incendie.

*Le maire indique lui demande de transmettre les documents en sa possession concernant les véhicules de Postes Canada. Il précise que l'arrondissement n'a pas d'information comme tel concernant une problématique particulière sur l'occupation du domaine public mais que si une situation problématique survient, nous en sommes avisés, notamment en ce qui concerne la sécurité. Il rappelle que les frais concernant l'occupation du domaine public sont prévus au règlement sur les tarifs.*

*La conseillère Véronique Fournier indique que le stationnement aux abords des stations de métro est l'un des enjeux importants et qu'une réflexion d'ensemble est faite concernant les parcomètres et les différents incitatifs pour la dynamisation des artères commerciales.*

➤ Le service de Police fera un suivi concernant le stationnement à Postes Canada. TP et DAUSE feront le suivi concernant la question du stationnement.

3) **Madame Henriette Leduc** **12-5799** **CA 10 janvier 2012**

Indique qu'elle a déposé une lettre au BAM début décembre à l'intention de monsieur Santana avec copie au maire et qu'elle n'a toujours pas reçu d'accusé réception. Elle fait lecture et dépose copie de la lettre concernant le processus démocratique du dossier du gymnase à l'école St-Jean-de-Matha.

*Le maire indique que des vérifications seront faites sur la réception de la lettre ainsi que sur son contenu et qu'une réponse lui sera adressée. Sur la question du territoire visé, il indique que l'arrondissement n'a pas modifié les zones pour modifier le bassin des personnes habiles à voter et fait le parallèle avec le territoire des élections.*

- Le directeur d'arrondissement fera un suivi de la lettre.

4) **Madame Karine Triollet** **12-5801** **CA 10 janvier 2012**

Demande des informations concernant les avis transmis au propriétaire et les travaux de sécurisation des lieux concernant le bâtiment no 7. Elle demande quelle est la date butoir du propriétaire concernant les avis ainsi que les actions qui seront entreprises pour s'assurer de préserver le bâtiment et quelles seront les conséquences pour le propriétaire. Elle rappelle le rapport de monsieur Podwick sur l'état du bâtiment. Elle demande des informations additionnelles concernant la date de la présentation du dossier au conseil municipal.

*Le maire indique qu'un nouvel avis pourrait être envoyé dès demain et que la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises assure le suivi du dossier et que l'arrondissement travaille en collaboration avec les propriétaires mais doit s'assurer de la préservation de ce bien collectif. Sur la question de la présentation du dossier au conseil municipal, le maire indique que le printemps est visé.*

- Répondu sur place.

5) **Madame Anne-Marie Sigouin** **11-287539** **CA 6 décembre 2011**

Souhaite obtenir des informations sur la fermeture de la ferme Angrignon ainsi que sur le plan de compression 2012 et demande s'il y a une vision à moyen et long terme pour les activités de spectacles ou de location d'espaces. Elle demande qui est la personne à contacter au central pour avoir des informations additionnelles.

*Le maire indique que la demande de prolongation de bail pour Fort Angrignon est à l'étude à la ville centre rappelant que ce n'est pas simple car il y a des préoccupations fiscales importantes à régler. Il rappelle que l'arrondissement a un budget pour l'entretien du parc mais que les autres aspects relèvent de la direction des Grands parcs. Il indique que la ville n'a pas l'intention de rouvrir la ferme Angrignon.*

- La direction de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social transmettra à la résidente les coordonnées du responsable à la ville centre.

6) **Monsieur Yannick Grondin** **11-287551** **CA 6 décembre 2011**

Indique qu'il habite sur la rue St-Rémi et qu'il s'oppose aux augmentations illégales de son propriétaire qui est connu pour subdiviser des locaux afin d'évincer les occupants indiquant que ce propriétaire a aussi des dossiers similaires dans d'autres arrondissements de la ville. Il demande quand l'arrondissement va serrer la vis à ce propriétaire.

*Le maire indique que tous les moyens détournés doivent être dénoncés, qu'il est toujours contre ce genre de tactiques et demande à la DAUSE un complément d'informations.*

*Monsieur Normand Proulx, directeur de la DAUSE, indique que le propriétaire a été invité à demander un permis pour une occupation résidentielle de l'édifice. Il invite le résidant à communiquer avec lui pour discuter du dossier.*

*Le maire indique que l'offre qui est faite au résidant est de l'aider dans sa démarche et qu'il peut communiquer avec monsieur Normand Proulx concernant ce dossier.*

- La DAUSE communiquera avec le résidant.

7) **Monsieur Marcel Sévigny** **11-287566** **CA 6 décembre 2011**

Concernant le dossier de Carpet Art-Déco, il indique que le propriétaire ne devrait pas contourner la stratégie d'inclusion et que celle-ci devrait être de 25 %. Demande la liste des interventions potentielles que l'arrondissement pourrait entreprendre pour sécuriser le bâtiment numéro 7 et indique que le mur de soutènement risque de s'effondrer. Il demande à connaître les dates ainsi que la nature des interventions. Il indique que si les interventions ne sont pas faites rapidement, les résidents pourraient les faire eux-mêmes.

*Le maire indique que les demandes seront faites au propriétaire pour sécuriser son bâtiment et demande au résidant de communiquer avec monsieur Eric Cimon de son cabinet politique pour discuter plus amplement du dossier. Il indique que dans le dossier Carpet Art Deco, le propriétaire ne contourne pas la stratégie d'inclusion puisqu'il n'y est pas assujéti. Le maire ajoute qu'il n'encourage pas les résidents à faire les interventions.*

*La conseillère Véronique Fournier indique que, dans le cadre des changements annoncés à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors du dépôt prochain par le ministre Lessard de l'avant-projet de loi, elle espère que les demandes de la ville pour la stratégie d'inclusion soient entendues et rappelle que l'équité en matière de logement doit être appliquée à l'ensemble du territoire montréalais et que l'on espère qu'il y aura une écoute pour paramétrer des projets, afin d'être novateur.*

- La requête est référée à Eric Cimon du cabinet politique.

8) **Madame Marie Chantale Vincent** **11-287572** **CA 6 décembre 2011**

À titre de représentante d'Enviro-Pointe, elle demande la possibilité d'une collaboration entre l'arrondissement et l'organisme pour un projet de gestion des eaux grises. Elle indique qu'il faut voir ce qui se fait ailleurs, notamment en Europe.

*Le maire indique que la DAUSE contactera l'organisme à ce sujet et que l'on pourrait voir comment en arriver à une modification réglementaire.*

- DAUSE fera le suivi de cette requête.

- 9) **Monsieur Paul Machnik** **11-2440897** **CA 4 octobre 2011**  
Demande, concernant le dossier du 4000 Saint-Patrick, que le conseil mette de la pression pour que la ville fasse des recherches pour d'autres sites. Il demande si le terrain au coin de Monk a été envisagé.

*Le maire rappelle que le site pressenti pour la relocalisation du clos de voirie de l'arrondissement suite à l'expropriation du MTQ est le 4000 Saint-Patrick. Il indique que la ville a évalué que les autres terrains présentaient trop de contamination. Il indique que le processus est en cours d'analyse, qu'il soumettra la demande et qu'on lui fera un suivi sur la question.*

*La conseillère Sophie Thiébaud indique que Projet Montréal trouve qu'il n'est pas justifié d'exproprier les artisans et qu'il considère qu'il n'y a pas assez d'études par la ville.*

*Le maire rappelle à la conseillère Thiébaud qu'il n'y a pas eu d'études.*

*Monsieur Erick Santana indique qu'il n'a pas connaissance que ce terrain ait été considéré et rappelle que le terrain recherché doit faire 33 000 pieds carrés.*

- Un suivi sera fait sur la question du terrain mentionné.

- 10) **Monsieur Peter King** **11-240921** **CA 4 octobre 2011**  
Demande si le conseil a des informations additionnelles sur le déraillement du train du CN rappelant que les résidents n'ont pas les informations sur quelles autorités contacter et qu'ils s'inquiètent du fait que la situation pourrait se reproduire alors que les trains transporteraient des matières dangereuses. Il indique qu'il est difficile d'avoir de l'information de la part du CN et qu'il aimerait obtenir copie du rapport sur le déraillement du train et demande ce que le conseil entend faire.

*Le maire indique que l'on a souvent manifesté notre indignation et qu'une rencontre a été demandée et devrait avoir lieu prochainement, que des relances ont été faites auprès du nouveau député fédéral, dossier qu'il suit personnellement depuis 2008, mais que l'on demandera des informations sur la question. Concernant l'obtention du rapport, il indique que la demande doit être adressée au CN mais que des vérifications seront effectuées et que l'on fera un suivi.*

- Un suivi sera fait par le directeur d'arrondissement.

- 11) **Monsieur Serge Deschamps** **11-38262** **CA 5 avril 2011**  
Indique qu'il est d'accord avec les propos de madame Alexandroff sur les mezzanines et qu'avec le temps celles-ci vont étouffer le quartier. Il indique que, selon SOS Culture, si la tendance se maintient, pendant les deux ans nécessaires pour faire l'inventaire des maisons anciennes, elles auront disparu car elles auront été achetées par des promoteurs qui les auront démolies. Il indique qu'il a déposé une plainte contre la rénovation du 550 Greene car c'était un bâtiment historique qui ne l'est plus à la suite des rénovations et que la Direction de l'aménagement urbain et du services aux entreprises n'a aucun expert en patrimoine parmi son personnel. Il demande au conseil de constituer un comité d'experts en patrimoine pour analyser les demandes sur les bâtiments anciens.

*Le maire indique que c'est une excellente suggestion qui sera étudiée.*

- La demande de constituer un comité d'experts en patrimoine est en analyse.